Image not found or type unknown

Chèque France Num commen reclamer

Par **marimer**, le **11/08/2021** à **18:37**

Bonjour,

Après mûre réflexion, car peu de revenus de mon activité entreprenariale, j'ai fait la demande du chèque numérique en temps et en heure. J'étais éligible.

3 lours avant la fermeture de traitement des dossiers je reçois le refus de mon dossier et je les ai contacté après l'écheance donc pour eux le dossier n'est plus recevable.

La raison : "L' identité renseignée ne correspond pas à la photocopie de la pièce jointe". Or c'est faut et de ce fait je les ai appelés. Car j'ai bien renseigné les rubriques comme demandé, noms et prènons.

Réponse : Sur la ligne nom d'usage vous avez marqué "idem".

Pouvez-vous m'aider à faire une reclamation ? Car j'ai toujours cru que "idem" veut dire "le même" en Français

Merci Beaucoup

Bien Cordialement

Par **Chaber**, le **12/08/2021** à **08:20**

bonjour

l'administration étant tatillonne vous auriez dû préciser le nom de votre entreprise qui est répertoriée. Idem ne l'est pas d'où le refus.

Par exemple:

Nom: Dupont

Nom d'usage: Eurl Dupont (ou autre)

Par **Marck.ESP**, le **12/08/2021** à **21:47**

Bonsoir
Vous aviez aussi la possibilité de déposer une nouvelle demande pour réexamen, mais l'offre est désormais fermée.

Par **marouil**, le **13/08/2021** à **10:58**

Bonjour

c est ridicule. Les fonctionnaires sont de plus en plus des XXXX *(supprimé par modération)*

il y a ce processus https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34677

et le mediateur.

ne lachez rien !

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés